



Santé Canada

Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)

Premier cycle du Profil national du programme (PNP)

Rapport sommaire

Version finale

Août 2001

Table des matières

Introduction	1
Méthode	1
Profil des projets	2
Région géographique desservie	3
Nombre de collectivités desservies	5
Types de partenaires	6
Implication des participants	10
Ressources	13
Renseignements relatifs aux volets	17
Langue d'exécution des volets	17
Orientation culturelle	19
Types de participants	20
Principaux objectifs des volets de projet	21
Principaux moyens d'exécution des volets de projet	23
Période d'exécution des volets	24
Degré d'implication des participants aux volets de projet	25

Introduction

Le présent rapport sommaire expose les résultats de l'analyse réalisée à partir des données recueillies au cours du premier cycle du Profil national du programme (PNP) dressé dans le cadre du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE). Le PNP a été élaboré à la suite d'un processus de consultation nationale mené au printemps de 2000 et testé durant une phase pilote limitée au cours de l'été qui a suivi. Il a subi de légères modifications après cette phase. Ce premier processus complet de collecte a permis de recueillir des données durant la période de référence s'étendant du 1^{er} avril au 30 septembre 2000.

Méthode

Un ensemble de documents relatifs au PNP a été expédié à tous les projets du PACE répertoriés comme étant en cours d'exécution et ayant au moins un volet en activité. Le premier cycle du PNP a donné lieu à la distribution de 410 ensembles de documents. Les répondants de projet les ont réexpédiés dûment remplis à la société PricewaterhouseCoopers par l'entremise des consultants du programme régional de Santé Canada et des membres de l'Équipe de l'évaluation nationale pour les enfants (EENE) afin que ceux-ci puissent préalablement vérifier si les formulaires étaient intégralement et convenablement remplis. Au total, les répondants ont réexpédié 385 PNP, ce qui représente un taux de réponse de 94 %. Ce taux à l'échelle provinciale et territoriale est par conséquent élevé avec seulement trois secteurs géographiques montrant un taux de réponse inférieur à 100 % : les Territoires (89 %), le Québec (90 %) et la Colombie-Britannique (96 %). Comme l'illustre le **tableau 1**, tous les secteurs géographiques sont mentionnés dans les réponses du premier cycle du PNP et dans l'analyse qui en a découlé. Le Québec comptait la plus grande proportion des projets (51 %). Le taux élevé de réponses émanant de tous les secteurs géographiques révèle que la proportion de réponses utilisées au cours de l'analyse illustre la proportion réelle de projets exécutés à l'échelle nationale dans le cadre du PACE.

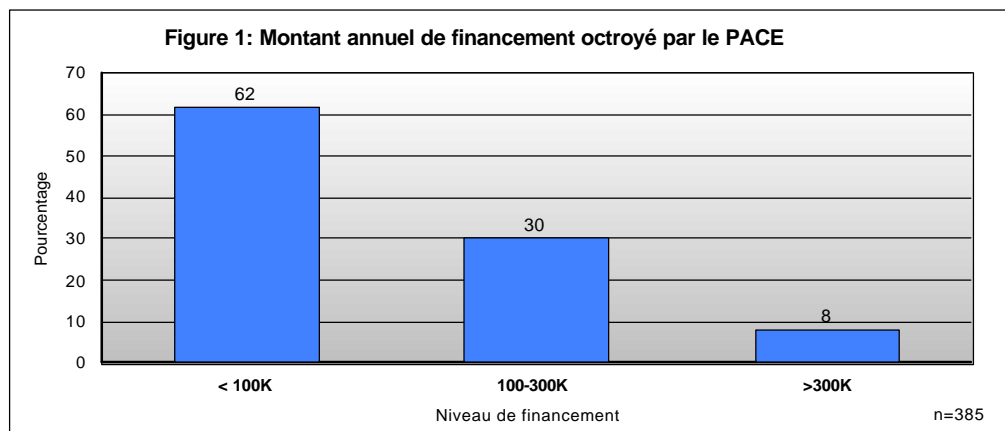
Tableau 1 : Proportion de projets par secteur géographique

Secteur géographique	Nombre de projets	Pourcentage
Territoires	8	2 %
Colombie-Britannique	22	6 %
Alberta	28	7 %
Saskatchewan	33	9 %
Manitoba	14	4 %
Ontario	41	11 %
Québec	196	51 %
Atlantique	43	11 %

Dans l'ensemble du présent rapport, tous les nombres sont arrondis au nombre entier le plus près en suivant la méthode normalisée d'arrondissement. Dans le cas des pourcentages inférieurs à 1 %, ils ont été arrondis à cette unité. Le secteur géographique « Territoires », dont l'abréviation est « Terr. » pour des raisons de représentation graphique, comprend les trois territoires du Nord : le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Le secteur géographique « Atlantique », dont l'abréviation est « Atl. » également pour des raisons de représentation graphique, comprend les quatre provinces de l'Atlantique : Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

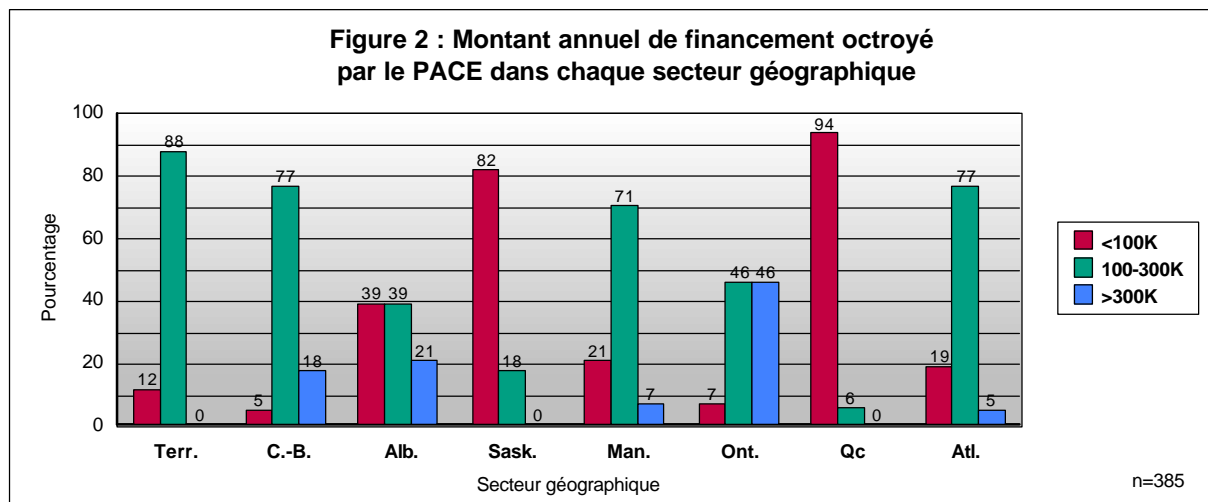
Profil des projets

Même si les projets du PACE peuvent recevoir du financement de diverses sources, celui que leur octroie ce programme semble représenter la majeure partie de leur budget. Le montant de financement du PACE varie principalement en raison des décisions initiales prises par le Comité de gestion mixte (CGM) relativement aux priorités et à l'affectation des fonds. La **figure 1** illustre le pourcentage de projets du PACE en fonction du niveau de financement que chaque projet a reçu au cours de l'exercice 2000-2001. Les projets se sont vu octroyer divers montants de financement de la part du PACE qui varient d'un minimum de 5 000 \$ à un maximum de 625 600 \$. La majorité des projets (62 %, soit 239) ont reçu moins de 100 000 \$ au cours de cet exercice, alors que 30 % (soit 114 projets) ont reçu entre 100 000 \$ et 300 000 \$. Les 8 % restants (32 projets) ont reçu plus de 300 000 \$.



Soixante-neuf répondants ont déclaré que leur projet avait reçu du financement du Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP), et ce financement variait de 14 000 \$ à 200 000 \$.

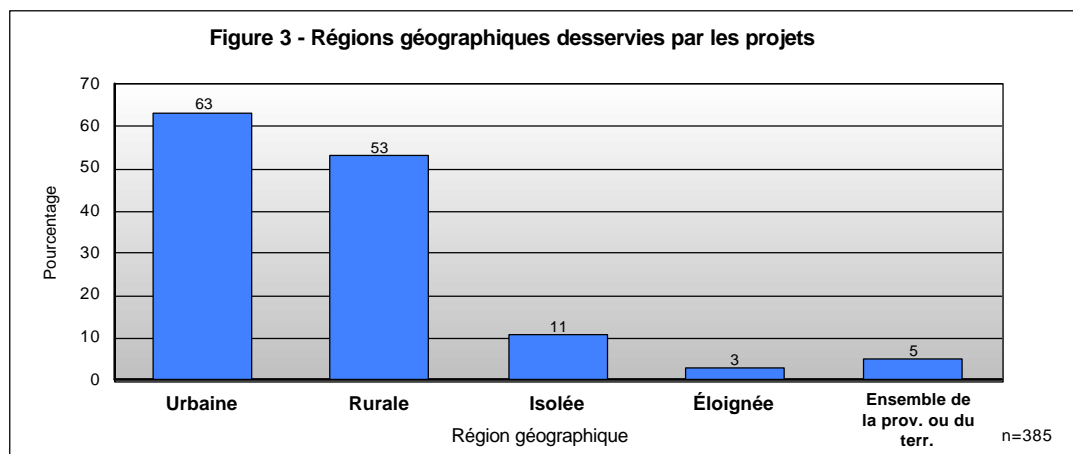
La **figure 2** montre le montant annuel de financement que le PACE a octroyé au cours de l'exercice 2000-2001 dans chaque secteur géographique. Le Québec compte le plus fort pourcentage de projets (94 %, soit 185) ayant reçu moins de 100 000 \$ de financement annuel dans un secteur. L'Ontario, de son côté, comptait le plus fort pourcentage de projets (46 %, soit 19) ayant reçu plus de 300 000 \$, alors que le Québec, la Saskatchewan et les Territoires n'en comptaient aucun.



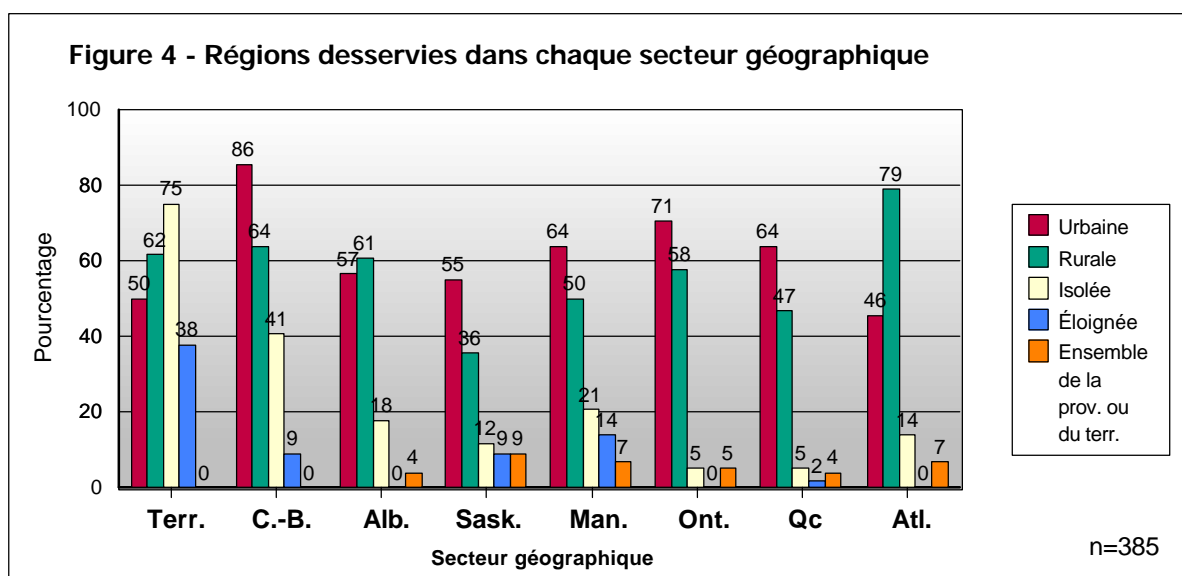
Région géographique desservie

On a demandé aux répondants de caractériser la région géographique que leur projet desservait en leur posant la question suivante (question 1) : « Dans quelle catégorie se situe la région géographique desservie par votre projet? ». Les répondants avaient le choix entre les catégories suivantes : urbaine, rurale, isolée, éloignée et l'ensemble de la province ou du territoire. Il s'agissait d'une question offrant la possibilité de choisir le nombre de réponses nécessaires pour décrire la région desservie. Par exemple, il était possible de répondre qu'un projet desservait à la fois une région rurale et une région urbaine. La nature de ces questions à réponse multiple a donné lieu à des totaux de plus de 100 %.

Comme le montre la **figure 3**, 63 % des répondants (soit 241) ont mentionné que leur projet desservait une région urbaine et 53 % (soit 205) ont indiqué que leur projet desservait une région rurale. Onze pour cent des projets (soit 44) desservaient une région isolée caractérisée par un accès routier limité. Trois pour cent (soit 13) desservaient une région éloignée accessible seulement par avion ou par bateau, et 5 % (soit 18) couvraient l'ensemble d'une province ou d'un territoire.



La **figure 4** illustre les régions géographiques desservies par les projets dans chaque secteur géographique. On constate que les projets étaient principalement situés dans les régions urbaines et rurales de tous les secteurs. La Colombie-Britannique montrait le plus fort pourcentage de projets (86 %, soit 19) desservant une région urbaine, alors que le secteur de l'Atlantique comptait le plus fort pourcentage de projets (79 %, soit 34) desservant une région rurale. Les Territoires comptaient le plus fort pourcentage de projets desservant une région isolée (75 %, soit 6) et une région éloignée (38 %, soit 3). Quant au Québec, à la Saskatchewan et au Manitoba, leurs projets desservaient les cinq catégories de régions géographiques.

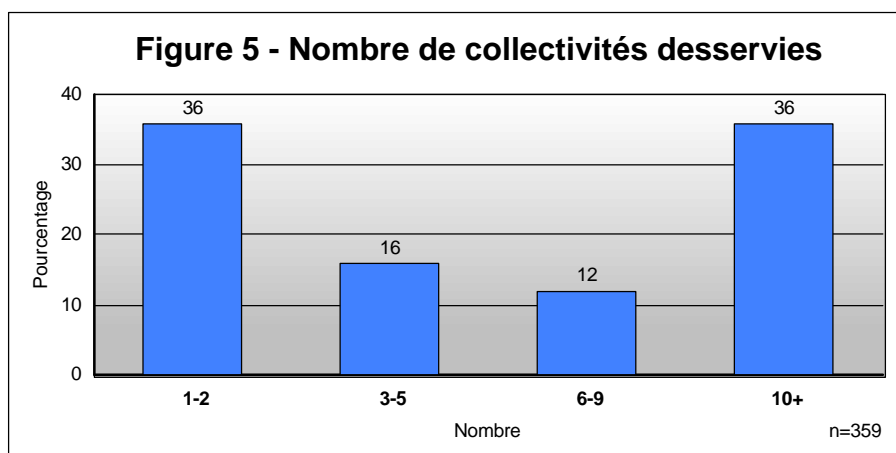


En fonction de la répartition des régions géographiques desservies par secteur, on constate que les régions rurales et urbaines ont été considérées dans un sens large. Cela arrive fréquemment lorsque les répondants sont autorisés à déterminer eux-mêmes la portée des termes, notamment, en recourant à une interprétation régionale au lieu d'une définition objective pouvant s'appliquer équitablement à l'ensemble du Canada (p. ex., une région urbaine dont les villes comptent une population totale de 25 000 habitants ou plus). Cela semble être le cas en Saskatchewan où, compte tenu du caractère rural de cette province, il a été quelque peu surprenant de constater que les répondants ont estimé qu'un nombre plus important de projets (soit 18) se déroulaient en région urbaine, comparativement à 12 en région rurale.

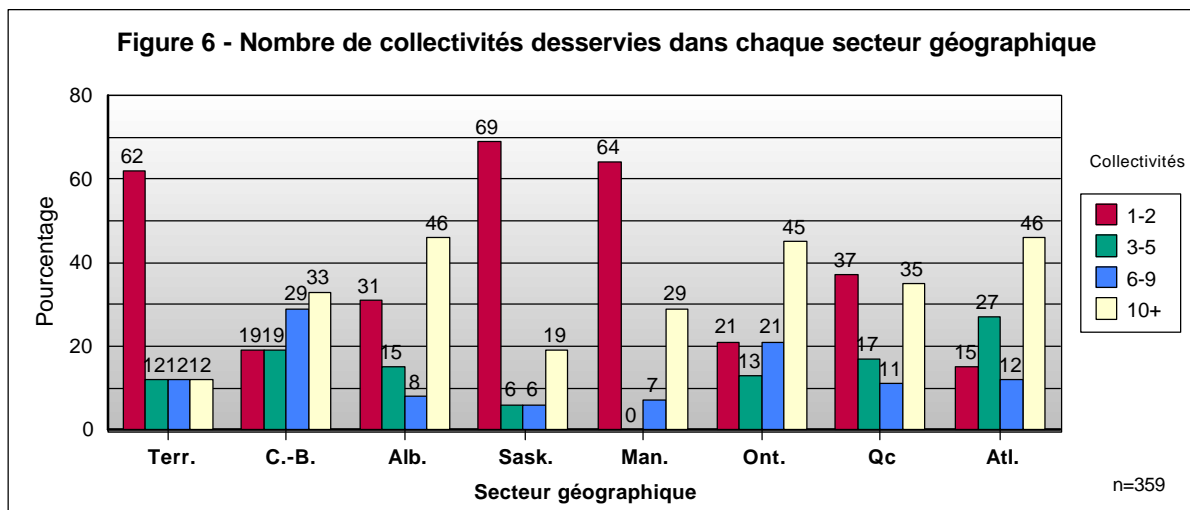
Nombre de collectivités desservies

On a également demandé aux répondants combien de « collectivités géographiques différentes » leur projet desservait dans le cadre du PACE (question 2). Ces collectivités comprenaient des quartiers, des collectivités rurales et des villages. Les réponses ont varié de 1 collectivité pour 100 projets à 50 pour 2 projets.

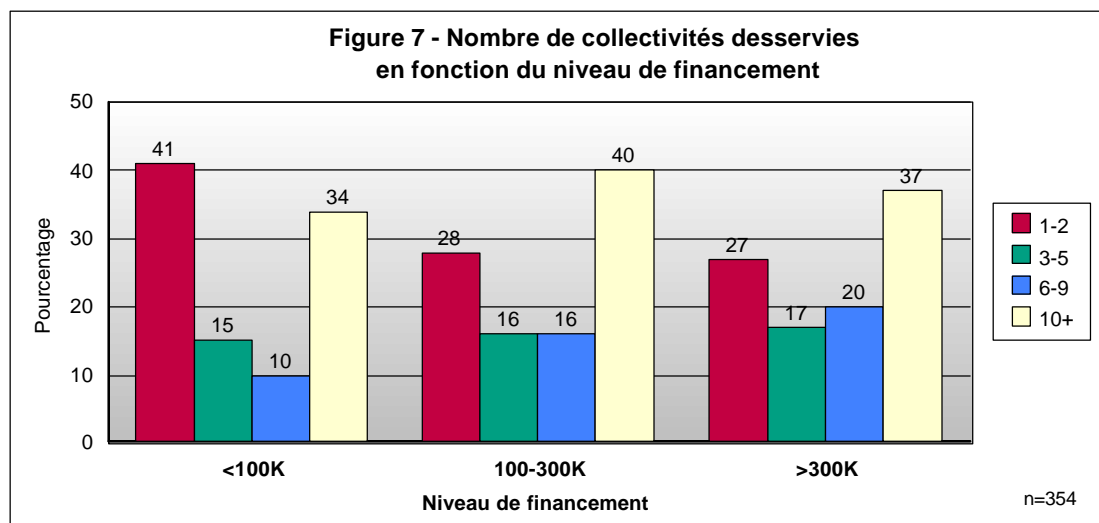
La **figure 5** montre aussi un partage relativement équitable des projets desservant 1 à 5 collectivités (52 %, soit 186) et ceux en desservant 6 ou plus (48 %, soit 173). En moyenne, les répondants ont déclaré que leur projet desservait 6,5 collectivités. On a également examiné les données sur le nombre de collectivités desservies dans chaque secteur géographique.



Comme le montre la **figure 6**, l'Alberta (46 %, soit 12 projets), l'Ontario (45 %, soit 17 projets) et le secteur de l'Atlantique (46 %, soit 19 projets) ont déclaré le plus fort pourcentage de projets desservant 10 collectivités ou plus. À l'extrême, la Saskatchewan montrait le plus fort pourcentage de projets (69 %, soit 22) desservant 1 à 2 collectivités. Elle est suivie de près par le Manitoba (64 %, soit 9 projets) et les Territoires (62 %, soit 5 projets).



La **figure 7** montre le nombre de collectivités desservies par projet en fonction du montant annuel de financement octroyé par le PACE. Pour ce qui est des projets ayant reçu moins de 100 000 \$ en financement annuel, 91 (soit 41 %) desservaient 1 à 2 collectivités. Toutefois, plus du tiers des projets dans chaque catégorie desservaient 10 collectivités ou plus.

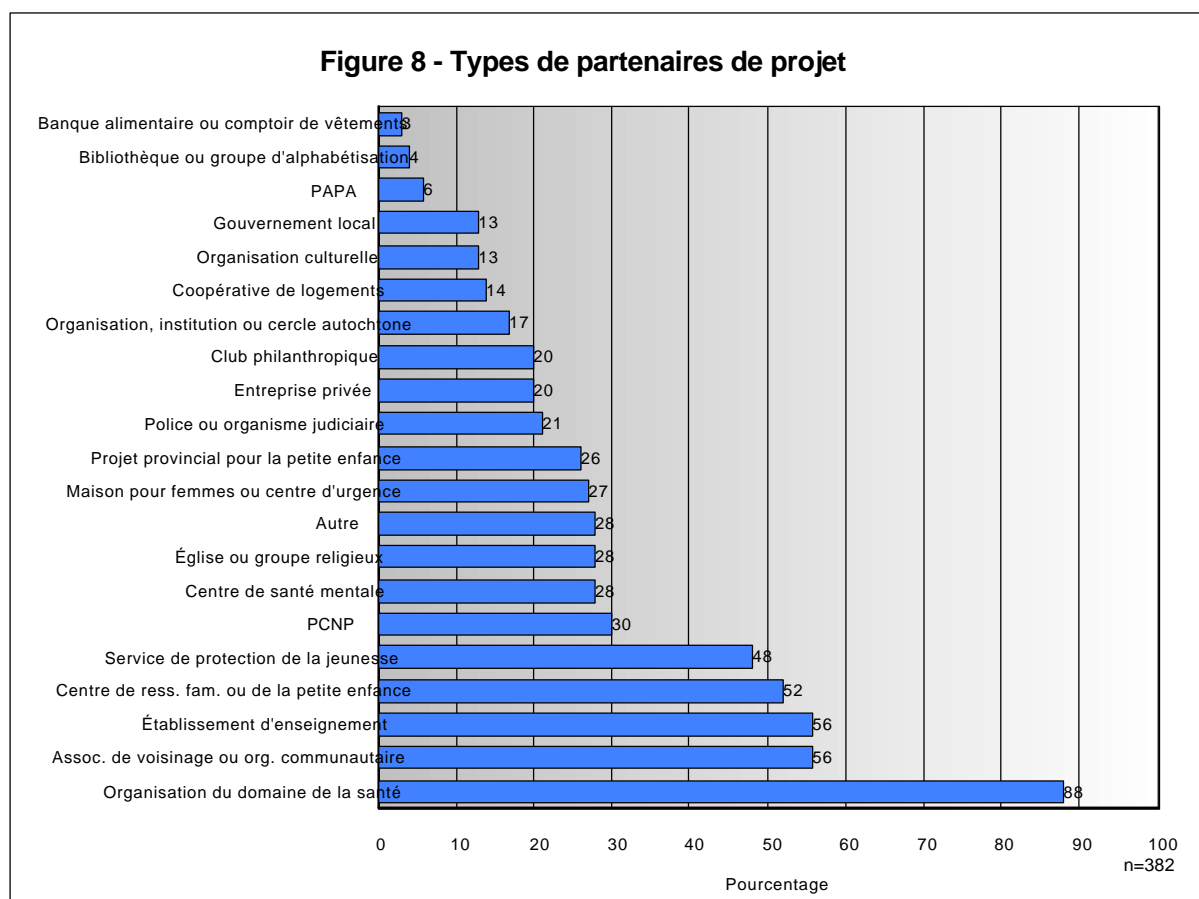


Types de partenaires

On a demandé aux répondants de chaque projet quels types d'organisations y étaient associés et contribuaient à sa gestion, sa coordination et/ou son exécution (question 3). Ils pouvaient choisir parmi 17 options et même l'option *Autres*. En raison du grand nombre de réponses dans cette dernière

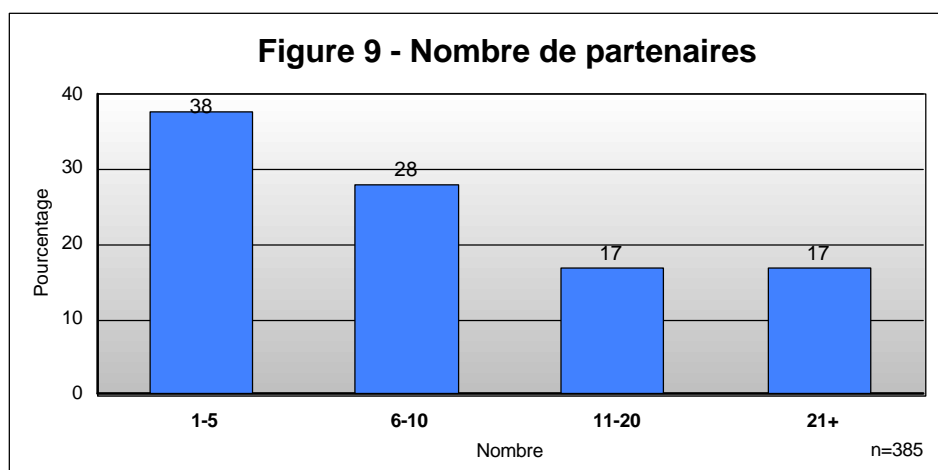
catégorie, il a fallu énumérer trois autres groupes de partenaires : « Gouvernement municipal ou local », « Bibliothèque ou groupe d'alphabétisation », et « Banques alimentaires, comptoirs de vêtements ou organismes semblables ». Étant donné qu'il s'agissait de catégories qui n'étaient pas suggérées dans le PNP, les nombres auxquels elles donnent lieu peuvent être sérieusement sous-estimés. Par ailleurs, puisque les répondants pouvaient indiquer autant de partenaires que nécessaire, les totaux représentent plus de 100 %.

Comme le montre la **figure 8**, les projets du PACE comptaient plusieurs types de partenaires. Le type « Organisation du domaine de la santé » était associé au plus grand nombre de projets (88 %, soit 337). À la suite du processus de recodage, quelque 28 % des répondants (soit 107 projets) ont choisi la catégorie *Autres*. Les types de partenaires mentionnés dans cette catégorie comprenaient notamment : les organismes Meilleur départ, les centres d'arts d'agrément, les centres d'information jeunesse, les organismes de services sociaux et les centres d'information pour femmes.

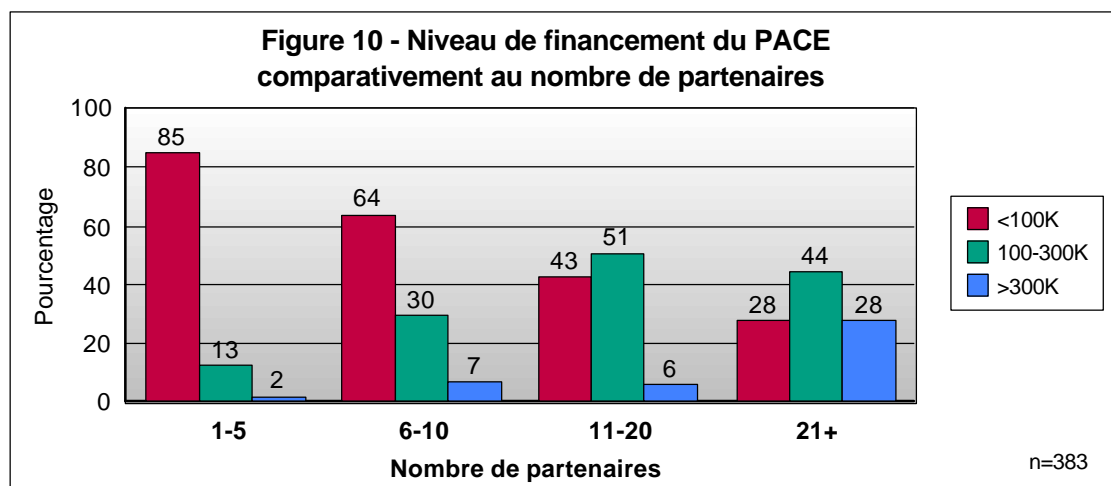


On a également demandé aux répondants de préciser avec combien de partenaires ils avaient collaboré au cours de la période de référence (question 4). Tous les projets comptaient au moins un partenaire et l'ensemble des répondants ont déclaré un nombre moyen de 12 partenaires.

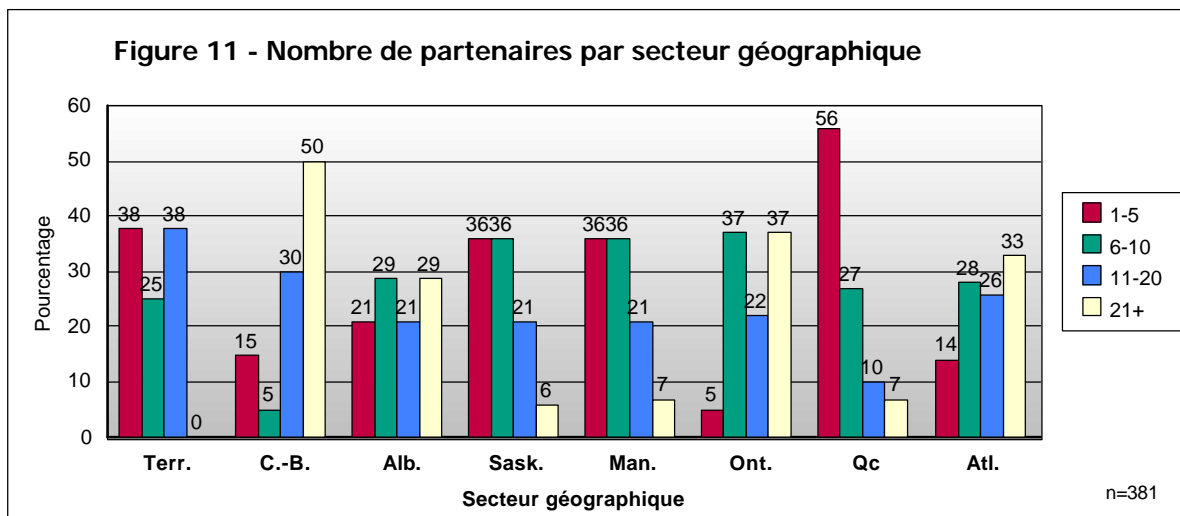
La **figure 9** montre que le plus grand nombre de projets (38 %, soit 146) comptaient entre 1 et 5 partenaires, alors que 17 % (soit 64 projets) comptaient 21 partenaires ou plus.



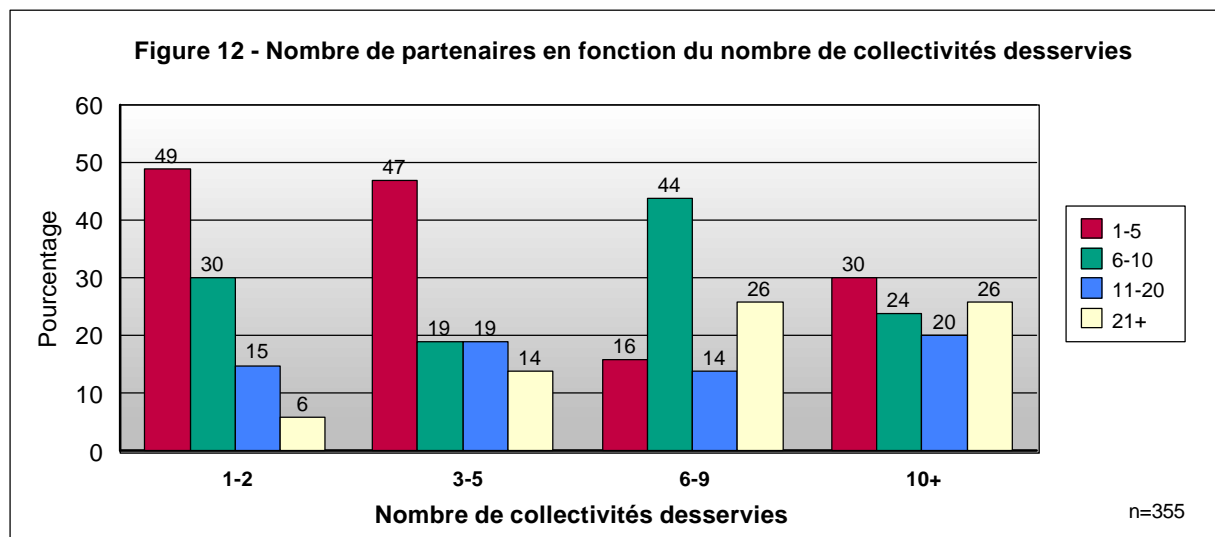
Le nombre de partenaires déclarés par projet a fait également l'objet d'un examen en fonction du niveau de financement par le PACE. Les projets en comptant le plus grand nombre sont ceux qui reçoivent le plus de financement. La **Figure 10** montre que les projets avec le plus faible nombre de partenaires sont ceux qui reçoivent moins de 100 000 \$ du PACE en financement annuel. Une proportion de 85 % des projets (soit 118) dont le financement annuel était inférieur à ce montant comptaient de 1 à 5 partenaires. À l'autre extrême, 72 % des projets (soit 46) ayant 21 partenaires ou plus reçoivent plus de 100 000 \$.



En prenant connaissance du nombre de partenaires de projet par secteur géographique, on ne constate pas de tendance marquée malgré quelques différences entre les secteurs. Comme le montre la **figure 11**, une majorité de projets au Québec (56 %, soit 109) comptaient de 1 à 5 partenaires, alors qu'en Colombie-Britannique, 10 répondants (soit 50 %) ont déclaré que leur projet avait 21 partenaires ou plus.



La **figure 12** montre que 46 % des projets (soit 59) desservant 10 collectivités ou plus comptaient plus de 10 partenaires, alors que seulement 21 % (soit 27 projets) desservant 1 à 2 collectivités comptaient plus de 10 partenaires.

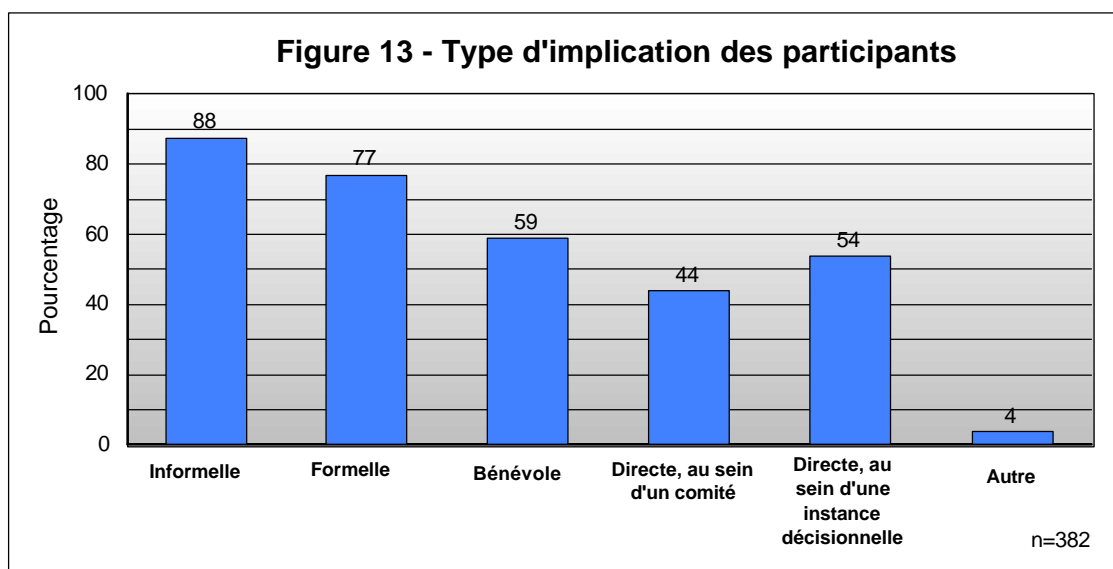


Implication des participants

On a demandé aux répondants combien de participants anciens et actuels contribuaient à la gestion et/ou à l'exécution de leur projet (question 5). Ceux-ci y étaient définis comme des personnes qui participaient ou avaient déjà participé à un volet de projet dans le cadre du PACE. Cette question comportait les cinq choix de réponse qui suivent ainsi qu'une catégorie *Autre* à réponse libre :

- « 1. Les participants ont pu exprimer leur point de vue ou leur opinion sur le projet ou ses volets sur une base informelle.
2. Les participants ont pu exprimer leur point de vue ou leur opinion sur le projet ou ses volets sur une base formelle (c'est-à-dire, lors d'entrevues, d'enquêtes ou de groupes de discussion).
3. Les participants ont joué un rôle de bénévole dans la mise en oeuvre des volets (p. ex., en préparant les collations pour d'autres participants ou en animant des séances de groupe).
4. Les participants ont été directement impliqués dans le comité ou le groupe responsable d'émettre des recommandations à une instance décisionnelle.
5. Les participants ont été directement impliqués dans les prises de décision relatives au projet ou à ses volets (p. ex., en siégeant au conseil d'administration du projet). »

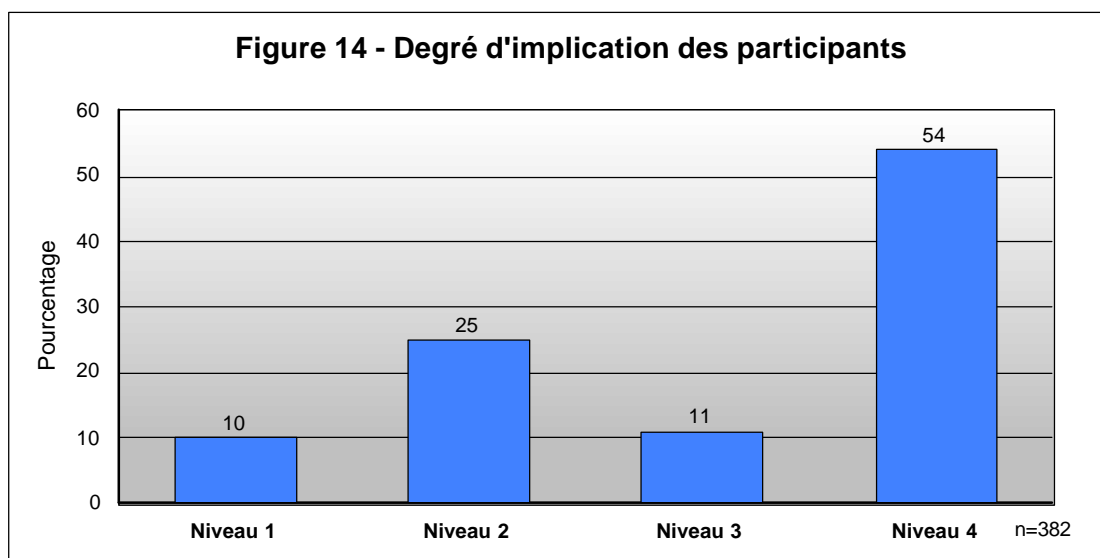
La **figure 13** illustre le type d'implication des participants qu'ont mentionné les répondants de projet. Ils avaient le choix entre plusieurs réponses, ce qui a donné des totaux de plus de 100 %.



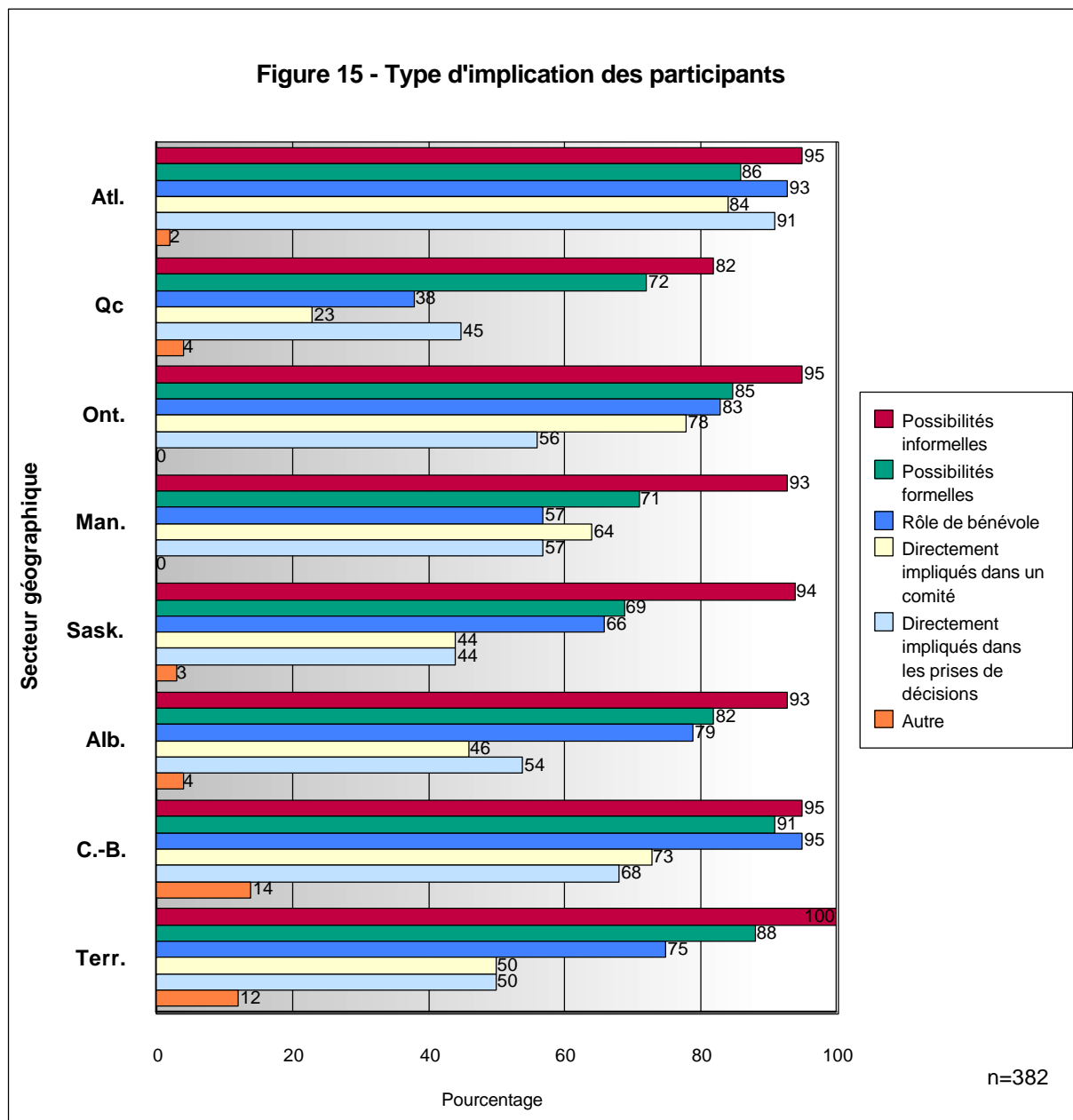
En général, la proportion de types d'implication baisse à mesure que cette implication s'intensifie. Les seules exceptions à cette tendance sont la participation directe au sein d'un comité et celle au sein d'une instance décisionnelle. Comme prévu, la majorité des projets (soit 88 %) a donné lieu à une participation « informelle ». Un peu plus de la moitié d'entre eux (soit 54 %) ont connu une participation directe au sein d'une instance décisionnelle. L'ensemble des répondants ont par ailleurs indiqué que les participants y avaient un rôle à jouer.

Lorsque l'on examine les types d'implication des participants sous un angle légèrement différent, il est possible de diviser les cinq options en deux catégories : l'exécution et la gestion du projet. La troisième option (« Les participants ont joué un rôle de bénévole dans la mise en oeuvre des volets ») se rapporte à l'exécution de ces volets, alors que les quatre autres se rapportent à leur gestion. Dans 60 % des projets (soit 225), les participants jouaient un rôle bénévole en matière d'exécution. Par ailleurs, après examen de l'ensemble des projets, les participants jouaient un certain rôle en matière de gestion. Ce recodage a exclu cinq des projets.

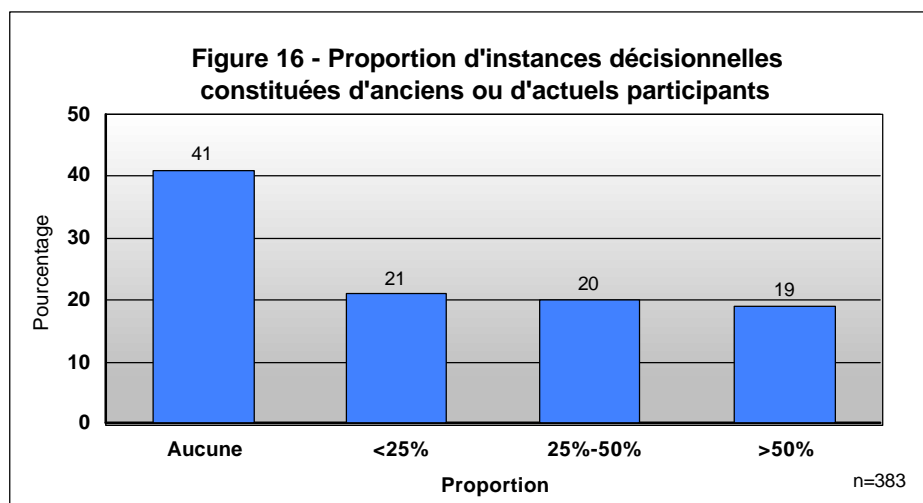
D'autre part, on peut considérer les quatre options ayant trait à la gestion comme une continuité dans la participation à la gestion d'un projet, et cette participation varie du degré le plus faible au degré le plus fort. La **figure 14** représente graphiquement le niveau auquel sont rendus ces projets en termes de continuité. Le niveau 1 est celui des participants qui ont pu exprimer leurs point de vue et opinion de façon informelle sur le projet. Le niveau 2 est celui des participants qui ont pu les exprimer de façon formelle. Le niveau 3 est celui des participants directement impliqués au sein d'un comité ou d'un sous-groupe chargé de formuler des recommandations en matière de gestion à une instance décisionnelle. Quant au niveau 4, il représente celui des participants directement impliqués dans les décisions de gestion. Plus de la moitié des projets (54 %, soit 206) comptaient ce dernier type de participants.



La **figure 15** montre la répartition de l'implication des participants dans chaque secteur géographique. Dans l'ensemble des secteurs, la majorité des projets offraient la possibilité de participer de façon informelle et formelle, et sauf au Québec, la plus grande partie des projets offraient aux participants la possibilité de jouer un rôle bénévole en matière d'exécution. L'Atlantique était en tête de tous les autres secteurs pour ce qui est du plus grand nombre de projets offrant tous les types d'implication.

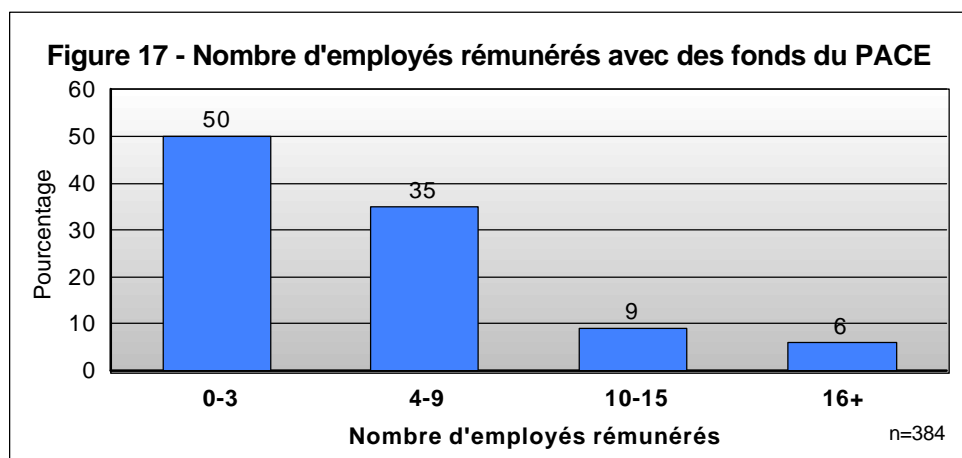


On a demandé aux répondants quelle proportion de participants anciens ou actuels comprenait l'instance décisionnelle de leur projet (question 6). Comme le montre la **figure 16**, 19 % des projets (soit 72) comptaient plus de la moitié de ces participants au sein de leur instance décisionnelle. Le plus important groupe de projets (41 %, soit 156) n'en comptait aucun.



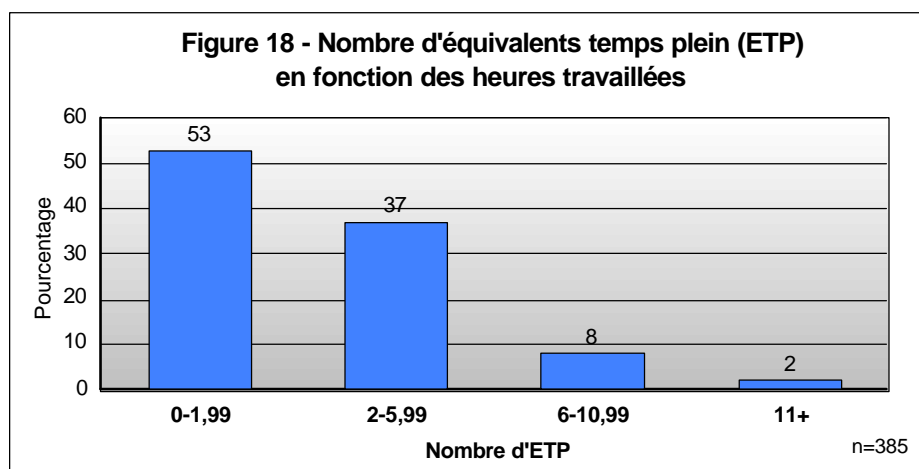
Ressources

Les répondants devaient indiquer quel nombre d'employés rémunérés avec des fonds du PACE avaient travaillé à leur projet durant une semaine type de la période de référence (question 7). Cette question visait à établir le nombre réel d'employés rémunérés que comptaient les projets financés par le PACE. Au total, les réponses ont permis de recenser 2 092 de ces employés rémunérés au cours d'une semaine type de travail. Les réponses ont varié d'aucun employé, dans le cas d'un projet dont le seul employé était un administrateur bénévole, à 72 employés. Le nombre moyen d'employés rémunérés était de 5. Comme le montre la **figure 17**, 50 % des projets (soit 194) comptaient de 0 à 3 employés rémunérés avec des fonds du PACE.

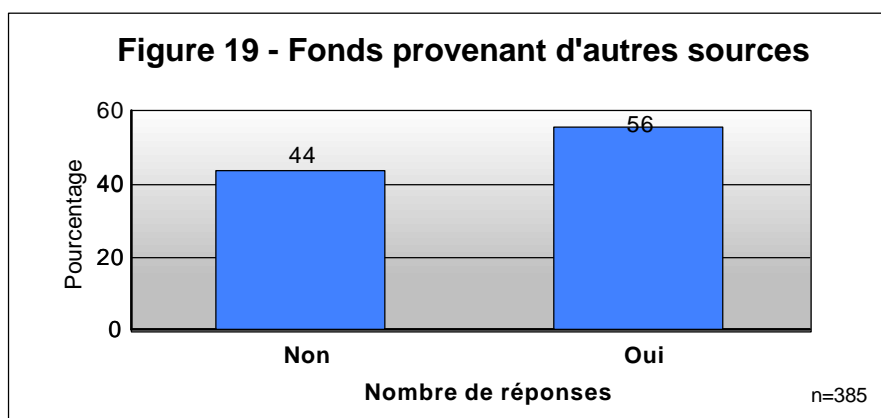


On a également demandé aux répondants d'indiquer combien d'heures de travail leur projet payait avec des fonds du PACE au cours d'une semaine type (question 8) afin de déterminer le nombre d'équivalents temps plein (ETP) rémunérés avec ces fonds. Pour les besoins de l'analyse, les données ont été ramenées au nombre d'heures effectuées par les ETP, soit un nombre type de 37,5 heures par semaine. Les réponses ont varié d'aucune heure, dans le cas du projet comptant un administrateur bénévole, à 1 845 heures (soit 49 ETP). Au total, 1 079 ETP ont effectué 40 470 heures rémunérées, et au cours d'une semaine type, un nombre moyen de 2,8 ETP a effectué 105 heures de travail rémunérées.

La **figure 18** révèle que la plus importante catégorie est celle de 0 à 1,99 ETP pour 53 % des projets (soit 204). Vient ensuite une proportion de 37 % des projets (soit 143) comptant de 2 à 5,99 ETP. Cet écart entre le nombre total d'employés et d'ETP indique que les employés des projets avaient tendance à travailler moins d'une semaine complète de 37,5 heures, soit parce que les heures d'ETP étaient divisées entre deux employés ou plus soit parce qu'un seul employé travaillait à temps partiel.

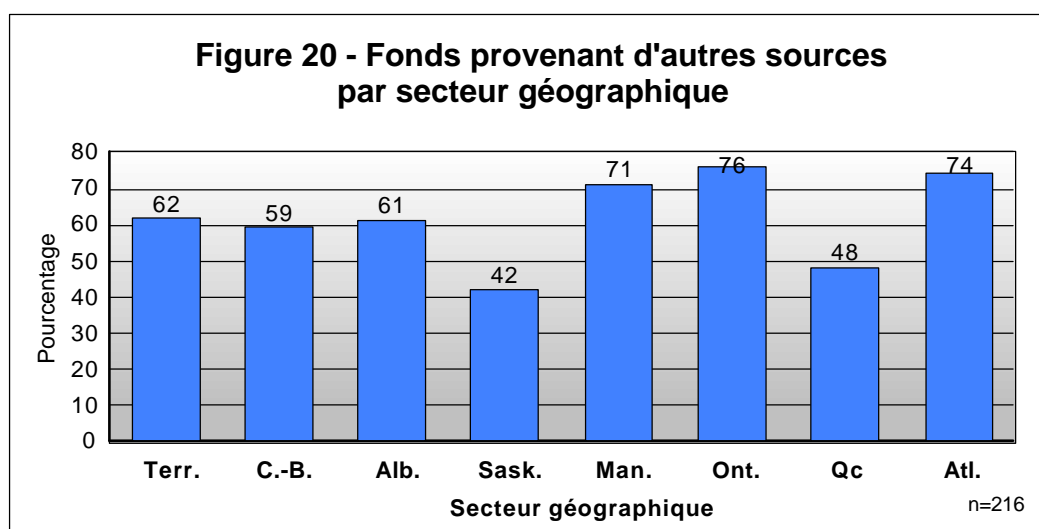


Outre l'information sur le financement des projets par le PACE, on a aussi demandé aux répondants si leur projet avait reçu des fonds d'autres sources que le PACE ou le PCNP (question 9). Il s'est avéré que plus de la moitié des projets (56 %, soit 216) ont reçu des fonds d'autres sources, comme l'illustre la **figure 19**.

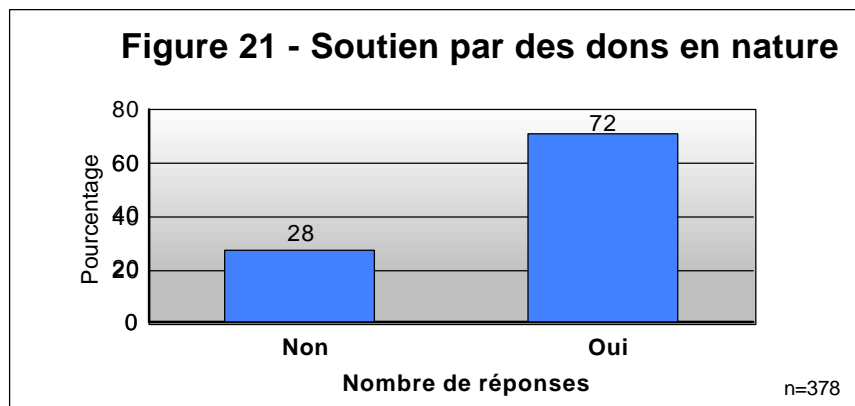


Au total, les projets ont reçu 7 657 973,64 \$ d'autres sources, soit des montants variant de 42 \$ à 412 584 \$. La moyenne de fonds reçus d'autres sources que le PACE ou le PCNP se chiffrait à 35 453 \$. Les répondants pouvaient indiquer les fonds provenant d'autres sources telles que d'autres programmes fédéraux, des programmes provinciaux ou territoriaux, des programmes municipaux ou régionaux, ou d'autres types de financement (p. ex., des fonds provenant de Centraide, de fondations, d'activités de collecte de fonds, d'entreprises et de particuliers). Au total, 63 projets ont reçu 1 343 506,50 \$ d'autres sources gouvernementales fédérales. Pour ce qui est du financement gouvernemental provincial ou territorial, 125 projets ont reçu un montant total de 3 222 519,84 \$. Quant aux fonds provenant d'administrations municipales ou régionales, ils ont servi à financer 56 projets pour un montant total de 1 328 122,06 \$. En dernier lieu, les 151 projets ont reçu du financement d'autres sources pour un montant total de 1 763 825,24 \$.

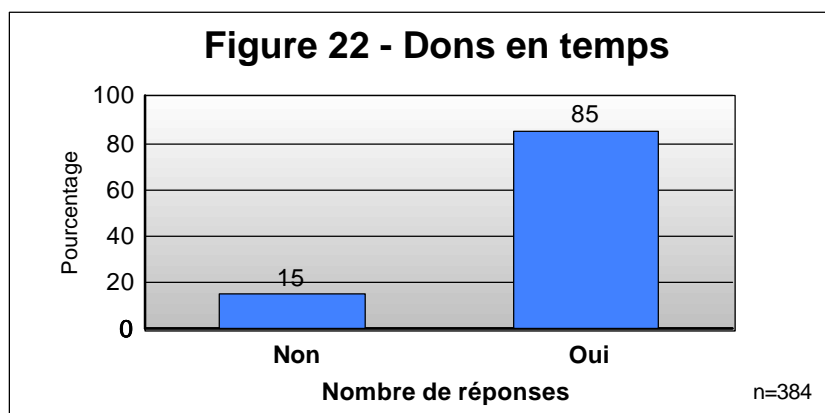
La **figure 20** illustre les données recueillies sur les fonds provenant d'autres sources dans chaque secteur géographique. L'Ontario comptait le plus fort pourcentage de projets à ce titre (76 %, soit 31).



Le PNP a également permis de recueillir de l'information sur les dons non monétaires (question 11), c'est-à-dire des dons en nature comprenant, par exemple, des installations et des fournitures et du matériel de bureau. Comme le montre la **figure 21**, une plus grande proportion de projets (72 %) ont reçu certains dons en nature. On a demandé aux répondants d'estimer la valeur monétaire de ces dons en nature (question 12). Au total, 274 projets en ont reçu pour une valeur de 2 715 535,50 \$ dont les montants variaient de 98 \$ à 132 500 \$ dans le cas d'un projet. Leur valeur moyenne s'élevait à 9 911 \$.



On a demandé aux répondants si ces dons provenaient de particuliers ou d'organismes à l'égard de toute partie du projet (question 13). La **figure 22** montre qu'une forte majorité de projets (85 %) ont reçu des dons en temps. On leur a également demandé d'estimer le nombre total d'heures de travail données au projet au cours d'un mois type (question 14). Au total, 328 projets ont reçu 61 761,65 heures de travail de la part de 8 331 personnes au cours d'un mois type. Le nombre de personnes ayant donné du temps aux projets variait de 1 à 290.



Renseignements relatifs aux volets

Le NPP comprend deux sections, l'une consacrée aux projets et l'autre à leurs volets. Chaque coordonnateur a reçu une section relative à son projet et autant de sections relatives aux volets que le projet en comptait. Au total, les 385 répondants de projet ont fourni des renseignements au sujet de 1 700 volets en activité. Le **tableau 2** fait état du nombre de volets et de leur pourcentage par secteur géographique.

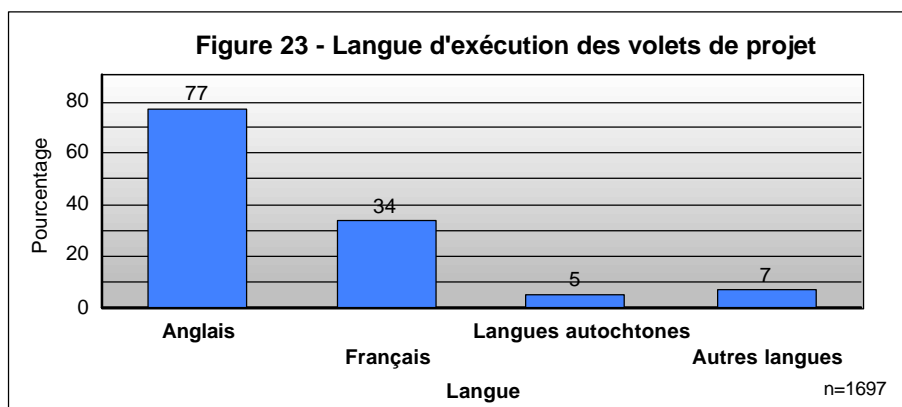
Tableau 2 : Volets de projet par secteur géographique

Secteur géographique	Nombre de volets	Pourcentage
Territoires	26	2 %
Colombie-Britannique	199	12 %
Alberta	91	5 %
Saskatchewan	97	6 %
Manitoba	82	5 %
Ontario	331	19 %
Québec	427	25 %
Atlantique	447	26 %

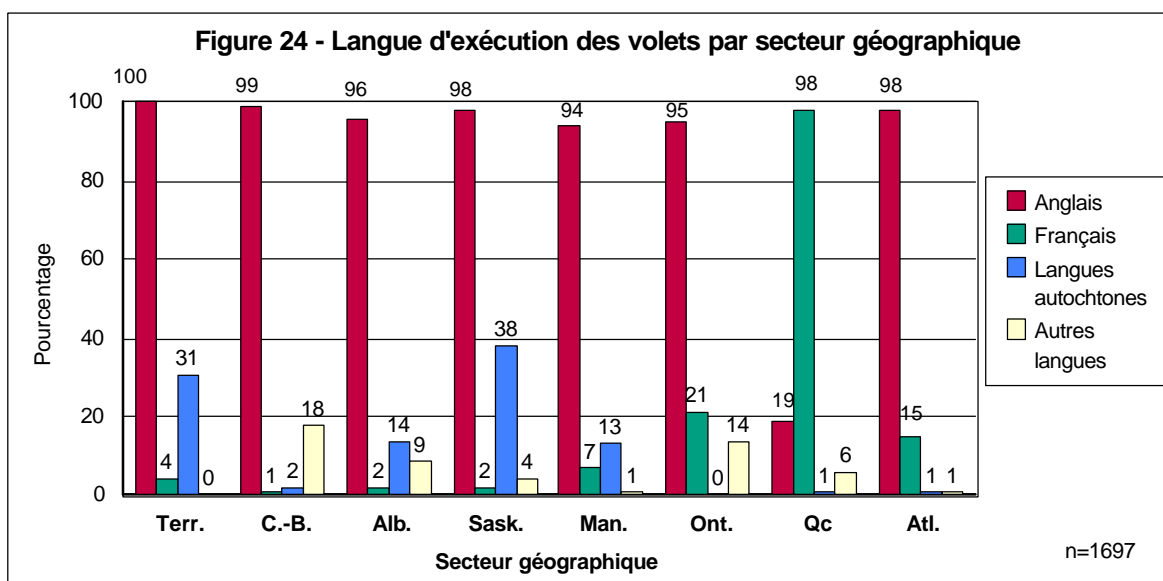
Langue d'exécution des volets

Les renseignements sur la langue de travail ont été recueillis au niveau des volets puisqu'un projet pouvait comporter des volets exécutés dans différentes langues. On a demandé aux répondants dans quelle langue les volets étaient offerts (question 15). Étant donné que les répondants pouvaient choisir plus d'une langue par volet, les totaux sont supérieurs à 100 %.

Comme le montre la **figure 23**, alors que la majorité des volets (77 %, soit 1 310) étaient exécutés en anglais, plus d'un tiers (34 %, soit 569 volets) l'étaient en français. D'autre part, les volets offerts dans d'autres langues et des langues autochtones représentaient respectivement 7 % et 5 % du total. En ce qui a trait au nombre de volets exécutés en langues autochtones, il faut mentionner que leur total exclut les 55 projets autochtones du PACE réalisés en Ontario qui font l'objet d'une évaluation distincte de celle menée à l'échelle nationale. Les langues les plus souvent mentionnées dans la catégorie *Autres* étaient l'espagnol, le chinois et le punjabi. Quant aux langues autochtones, les plus fréquemment mentionnées étaient le cri et le déné.



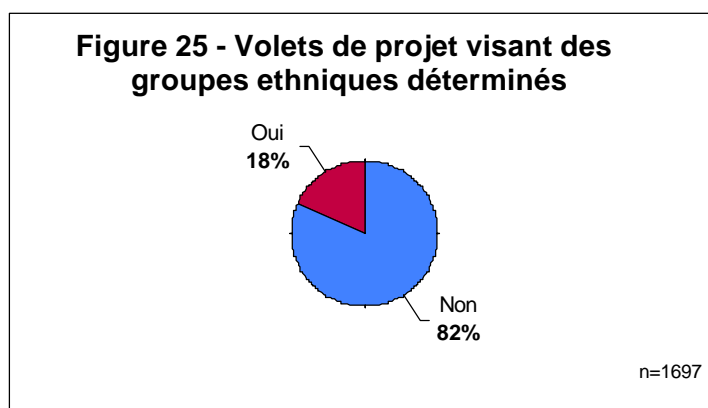
La **figure 24** fait état de la langue d'exécution des volets par secteur géographique. On se rend compte que l'anglais était la langue dominante dans tous les secteurs, sauf au Québec où il s'agissait du français (98 %, soit 418 volets). Les volets offerts en langues autochtones se situaient principalement dans l'Ouest canadien, et cette proportion atteignait 38 % (soit 36 volets) en Saskatchewan. Ceux exécutés dans d'autres langues étaient offerts dans les provinces comptant de nombreux immigrants, notamment l'Ontario et la Colombie-Britannique, bien que l'Alberta et le Québec en comptaient aussi.



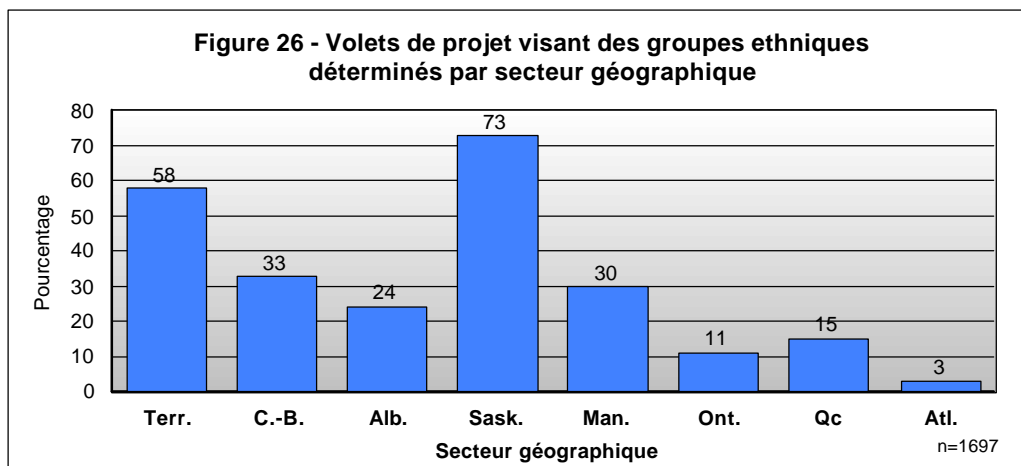
Orientation culturelle

Afin de mettre en évidence la diversité culturelle au sein des volets financés par le PACE, on a demandé aux répondants si chacun des volets de leur projet desservait un groupe ethnique déterminé (question 16). Il est important de souligner que les répondants ne devaient mentionner que les volets destinés à un groupe ethnique particulier et non l'un de ceux desservant des néo-Canadiens ou des Autochtones.

La **figure 25** fait état de ces résultats qui montrent que les répondants ont indiqué que 18 % des volets (soit 311) desservaient un groupe ethnique déterminé. Il est là aussi important de rappeler que les 55 projets autochtones réalisés en Ontario ne sont pas visés par la présente évaluation. On a par la suite fractionné cette information afin de tenir compte de l'ethnie. Dans la catégorie *Autre*, les groupes culturels mentionnés provenaient d'Amérique latine et du Sud, de Chine et d'Afrique. Les groupes autochtones les plus fréquemment mentionnés étaient les Cris et les Métis.



La **figure 26** illustre le pourcentage de volets par secteur géographique desservant un groupe ethnique déterminé. Les données fournies à l'égard des 1 697 volets révèlent que la Saskatchewan comptait le plus fort pourcentage de volets dans ce cas (73 %, soit 71). Le secteur de l'Atlantique comptait le pourcentage le plus faible avec 3 % (soit 14 volets). Il est quelque peu surprenant, compte tenu des tendances d'immigration que l'on y note, que seulement 11 % des volets (soit 35) en Ontario desservaient un groupe ethnique déterminé. Cela peut à nouveau s'expliquer par l'exclusion des 55 projets autochtones et de leurs volets. Cela peut aussi découler d'une compréhension plus restreinte de ce que peut signifier l'expression « destiné à un groupe ethnique déterminé ».



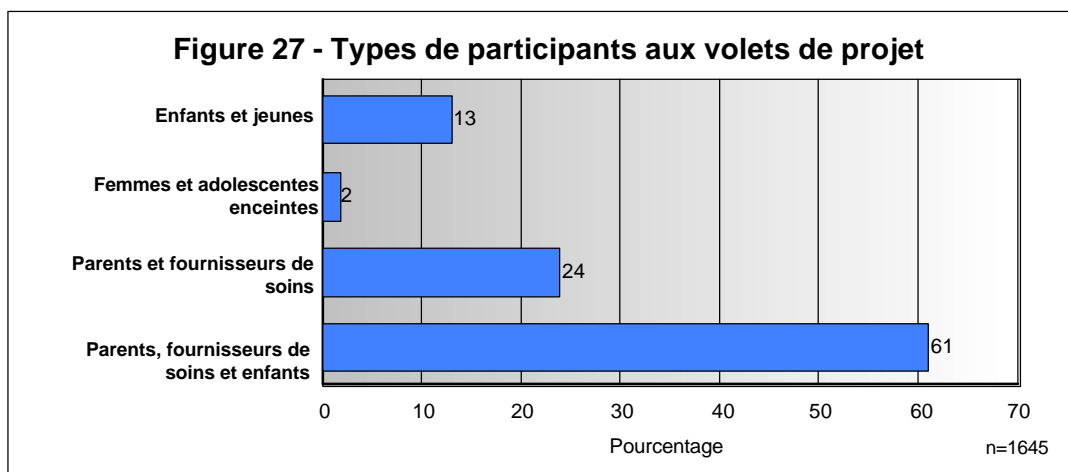
Types de participants

On a demandé aux répondants de déterminer les types de participants aux volets de leur projet (question 17). Ils pouvaient choisir parmi quatre groupes principaux de participants et sélectionner le sous-groupe définissant le mieux le type de participant à ces volets.

Ces quatre choix étaient les suivants :

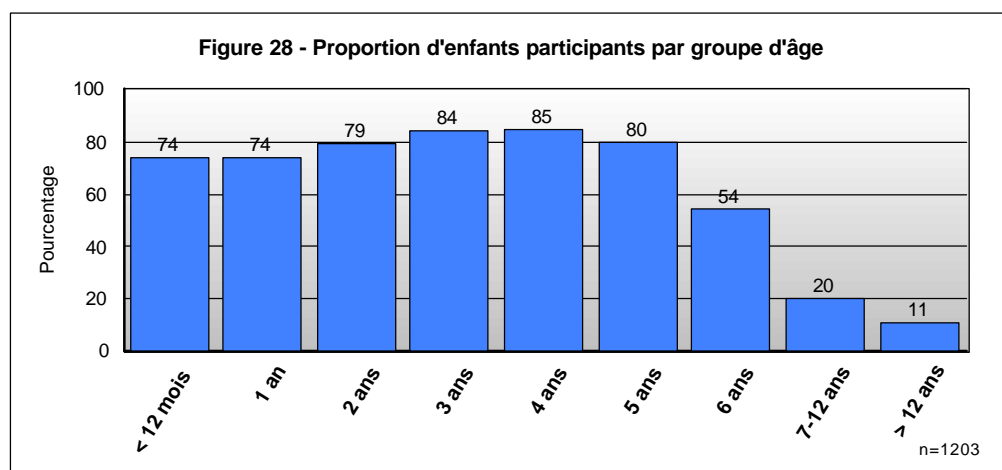
1. Les parents, les fournisseurs de soins et les enfants sous leur garde.
2. Les parents ou les fournisseurs de soins (sans les enfants sous leur garde).
3. Les femmes et/ou les adolescentes enceintes.
4. Des enfants et/ou des jeunes.

Les renseignements fournis sur les types de participants concernaient 1 645 volets. Comme le montre la **figure 27**, la majorité des volets financés par le PACE (61 %, soit 1 003) comptaient pour participants des parents et des fournisseurs de soins avec des enfants sous leur garde.



Les répondants devaient mentionner l'âge des enfants et des jeunes participant aux volets de leur projet, qu'ils soient seuls ou accompagnés de leurs parents ou de leurs fournisseurs de soins (question 17b). Ils pouvaient choisir parmi un éventail de groupes d'âge et autant d'options que nécessaire, ce qui signifie que les totaux dépassent les 100 %. Il faut aussi considérer que dans certains secteurs géographiques, au Québec en particulier, les volets s'adressaient aux enfants de plus de 6 ans.

Comme le montre la **figure 28**, le plus important groupe d'âge desservi par le PACE était celui des enfants de 4 ans (84 %, soit 1 023 volets).

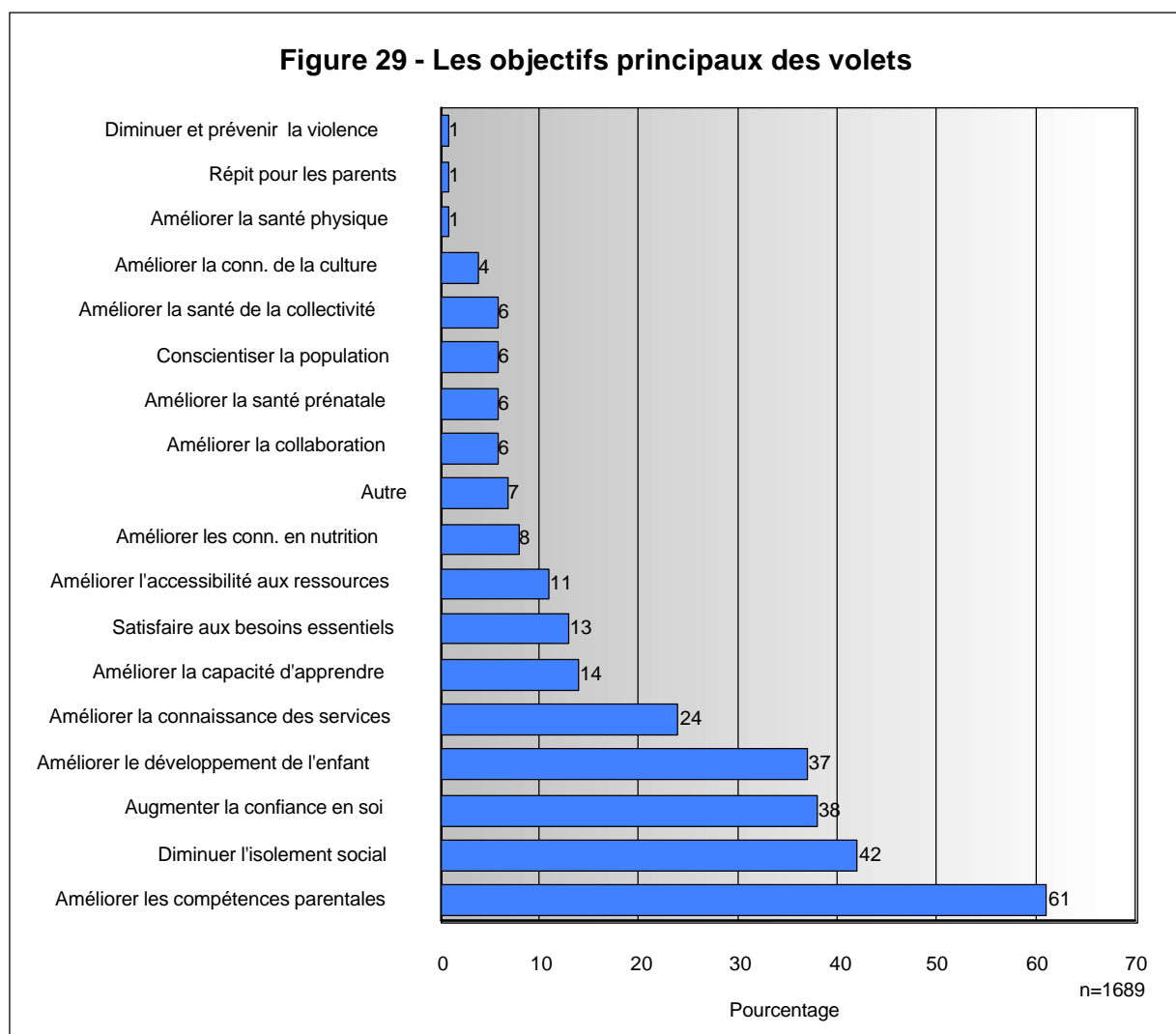


Principaux objectifs des volets de projet

On a invité les répondants à indiquer les trois principaux objectifs de chaque volet de leur projet (question 18). Ils pouvaient choisir parmi 15 objectifs, y compris l'option *Autre* qui leur permettait de

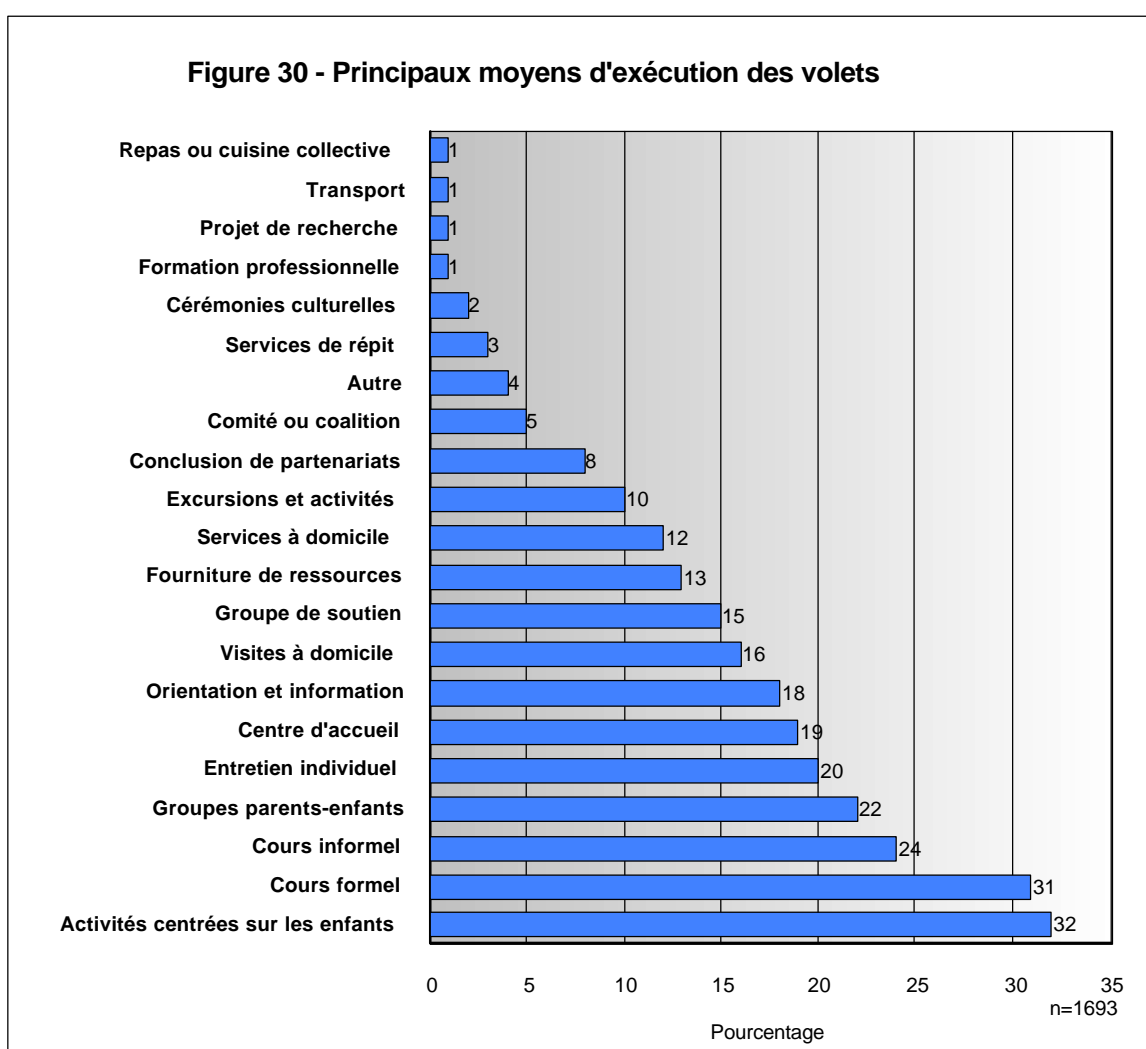
faire mention d'un objectif différent de ceux proposés dans les options. Étant donné qu'il s'agissait d'une question à réponse multiple, les totaux dépassent les 100 %.

Comme le montre la **figure 29**, l'objectif « Amélioration des compétences parentales et/ou des relations parents-enfants » a été le plus fréquemment choisi dans une proportion de 61 % (soit pour 1 025 volets). On a recodé trois nouveaux objectifs en fonction des réponses obtenues à l'option *Autre* : « Amélioration de la santé physique », « Répît pour les parents » et « Diminution ou prévention de la violence », et ces trois objectifs ont été mentionnés pour environ 1 % des volets (soit 10).



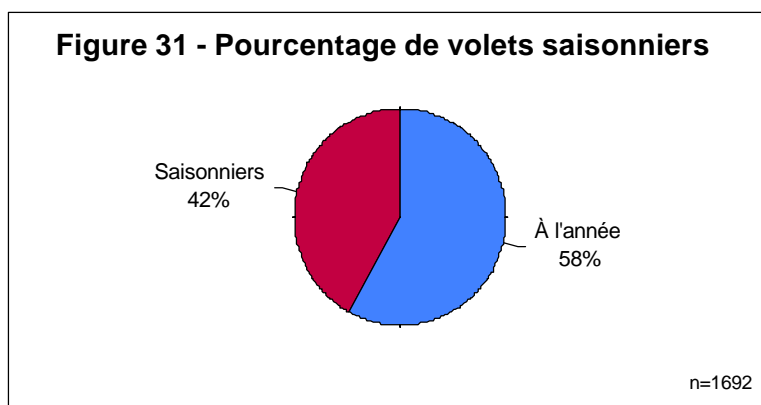
Principaux moyens d'exécution des volets de projet

À la suite des objectifs des volets, on a demandé aux répondants de faire état des principaux moyens d'exécution des volets (question 19). On les a particulièrement invités à choisir trois principaux moyens, dans une liste de 18 (y compris une option *Autre*), pour exécuter chaque volet de projet. Étant donné qu'il s'agissait là aussi d'une question à réponse multiple, les totaux dépassent les 100 %. Les moyens les plus utilisés comprenaient les « activités centrées sur les enfants » (32 % des volets) et les « cours formels » (31 % des volets). La **figure 30** illustre quatre autres moyens d'exécution des volets découlant d'un recodage des réponses données dans l'option *Autre* : « Formation », « Projets de recherche », « Transport » et « Repas et cuisine collective ». Environ 1 % des répondants ont mentionné ces quatre moyens.

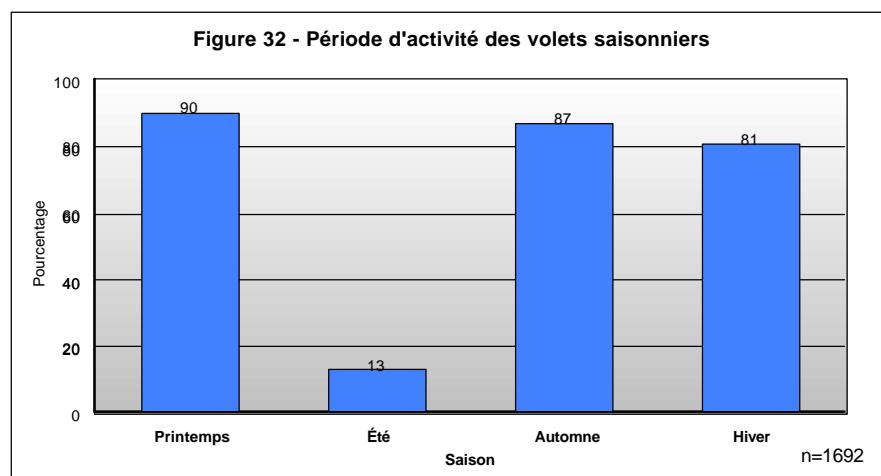


Période d'exécution des volets

Compte tenu des divers cycles de ces volets, on a demandé aux répondants d'indiquer la ou les saisons au cours desquelles chaque volet était offert (question 20). Tout volet qui n'était pas offert durant les quatre saisons a été estimé saisonnier. La **figure 31** montre que la majorité des volets financés par le PACE (58 %, soit 974) étaient offerts à l'année longue alors que 42 % (soit 718) étaient saisonniers.

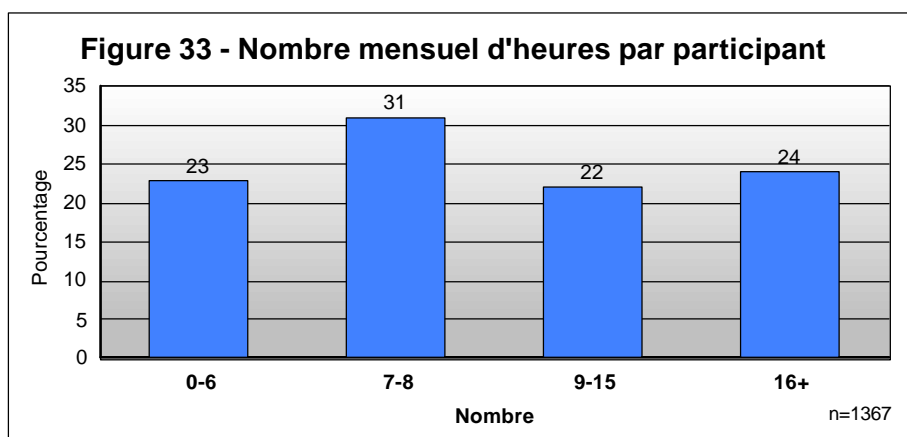


La **figure 32** fait état d'une répartition plus détaillée de l'information fournie seulement à l'égard des volets saisonniers. Étant donné qu'il s'agissait d'une question à réponse multiple, les totaux dépassent les 100 %. Comme on le prévoyait pour ces volets fonctionnant de façon saisonnière, la majorité d'entre eux offraient des activités en automne, en hiver et au printemps. Seulement 13 % étaient en activité au cours de l'été, et cela montre que la majorité des volets financés par le PACE sont saisonniers puisqu'ils ne sont en activité que durant l'année scolaire.

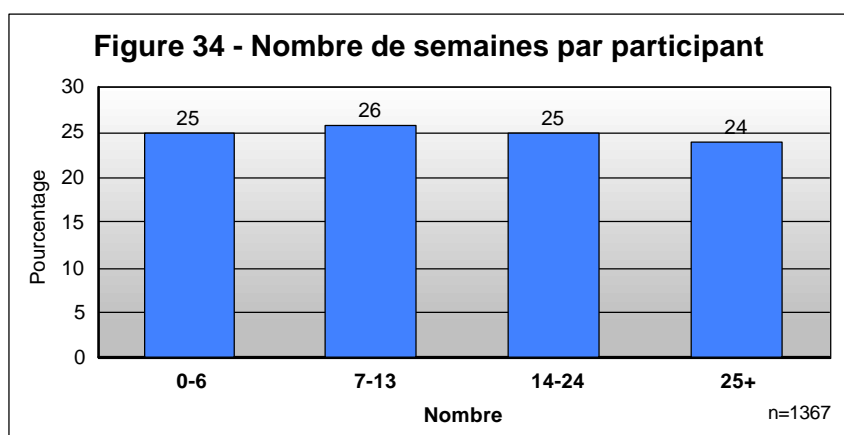


Degré d'implication des participants aux volets de projet

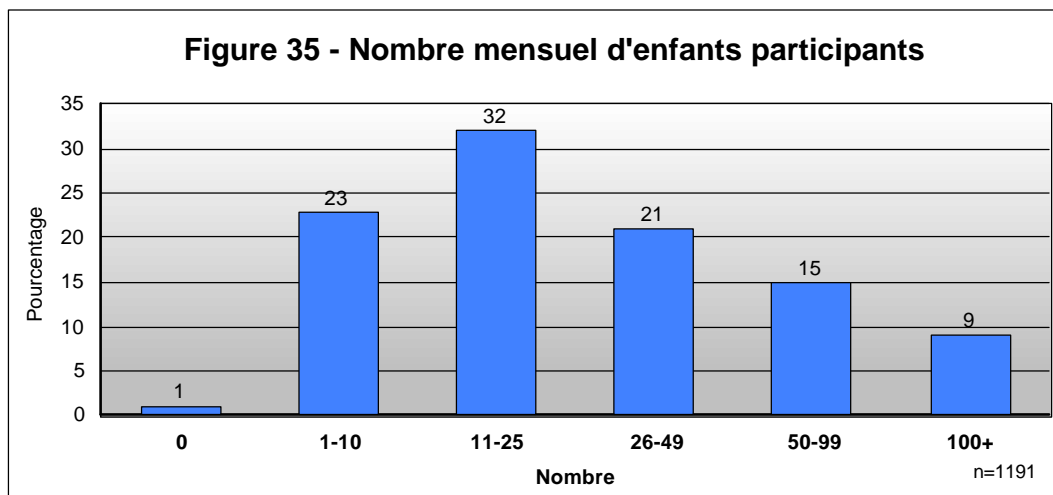
Afin de mieux évaluer le degré d'implication des participants aux volets, on a invité les coordonnateurs à répondre à un certain nombre de questions afin de déterminer le nombre moyen d'heures par mois qu'un participant consacrait à un volet (question 21). La **figure 33** illustre les résultats obtenus avec cette question. Aucun renseignement n'a été fourni à l'égard de 238 volets ou cette question ne s'y appliquait pas. Les réponses variaient de 0,5 heure à 160 heures par mois pour 2 volets et l'on a établi qu'un participant consacrait en moyenne 13,9 heures par mois à un volet.



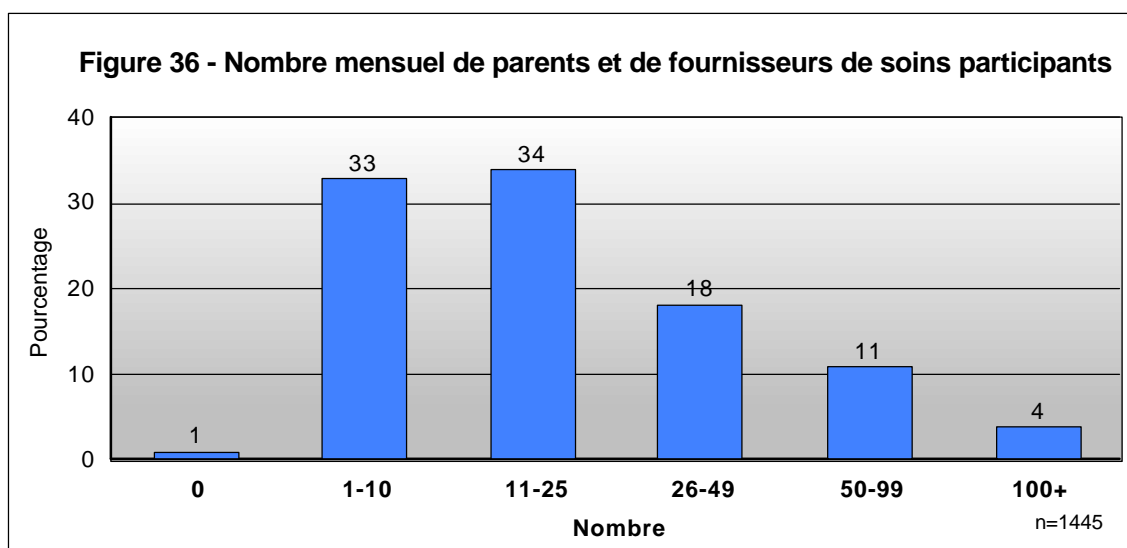
On a également demandé aux répondants quel nombre moyen de semaines un volet offrait à un participant au cours de la période de référence de 26 semaines (question 22). On voulait ainsi déterminer la durée d'implication moyenne d'un participant. Les réponses variaient de 1 à 26 semaines, alors qu'un participant consacrait un nombre moyen de 14,5 semaines à un volet. Comme le montre la **figure 34**, 24 % des volets (soit 322) offraient 25 semaines ou plus d'implication à un participant. Afin de déterminer le nombre de participants à chaque volet, on a demandé aux répondants de préciser le nombre d'enfants et de fournisseurs de soins différents qui participaient à un volet au cours d'un mois type.



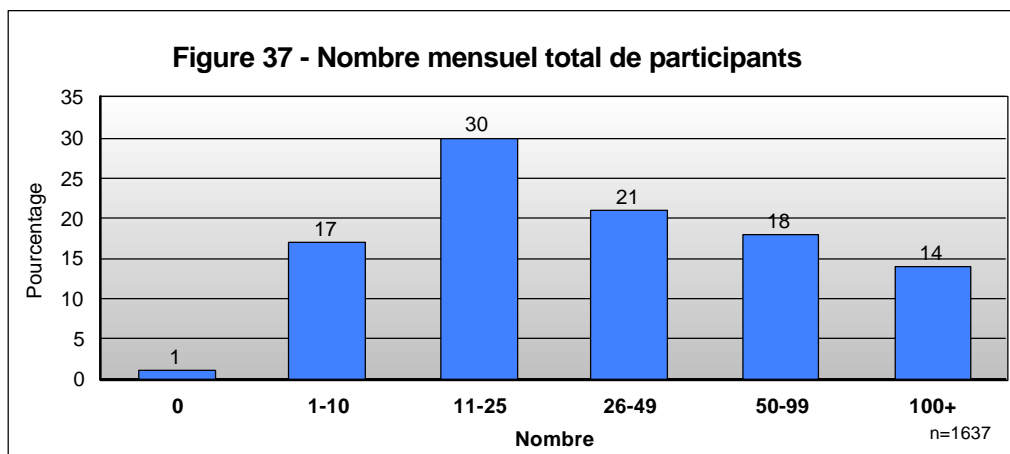
Le nombre d'enfants participant à chaque volet au cours d'un mois type variait de 0 à 2 160. Les chiffres recueillis montrent que 48 enfants en moyenne participaient mensuellement à chaque volet et qu'au total 57 038 enfants différents participaient à un volet au cours d'un mois type. Aucun renseignement n'a été fourni à l'égard de 509 volets ou cette question ne s'y appliquait pas. La **figure 35** montre que 55 % des volets comptaient de 1 à 25 enfants participants par mois.



Le nombre total de parents et de fournisseurs de soins différents participant à chaque volet au cours d'un mois type se chiffrait à 47 234. Les réponses variaient de 0 à 2 400 parents et fournisseurs de soins par mois, soit un nombre moyen de 33. Aucun renseignement n'a été fourni à l'égard de 255 volets ou cette question ne s'y appliquait pas. La **figure 36** montre que la plupart des volets (67 %, soit 968) comptaient entre 1 et 25 parents ou fournisseurs de soins participants.



Cette information sur les enfants et les adultes participant aux volets a également été regroupée dans une catégorie générale afin de dénombrer l'ensemble des participants. Les répondants ont déclaré un total de 104 232 participants à l'ensemble des volets au cours d'un mois type. Leur nombre moyen total par volet au cours d'un mois type s'élevait à 64. La **figure 37** fait état de ce nombre total.



Le **tableau 3** illustre le nombre et le pourcentage de participants aux volets de projet dans chaque secteur géographique. L'Atlantique, l'Ontario et le Québec sont les trois secteurs dans lesquels on en dénombrait le plus. L'Ontario comptait le plus fort pourcentage (27 %) d'enfants participants, alors que le secteur de l'Atlantique comptait le plus fort pourcentage (28 %) de parents et de fournisseurs de soins participants (définis comme adultes dans le tableau).

Tableau 3 : Participants aux volets par secteur géographique

Secteur géographique	Nombre d'enfants	Pourcentage d'enfants	Nombre d'adultes	Pourcentage d'adultes	Nombre total de participants	Pourcentage de participants
Territoires	772	1 %	397	1 %	1 169	1 %
Colombie-Britannique	5 573	10 %	5 542	12 %	11 115	11 %
Alberta	2 420	4 %	1 904	4 %	4 324	4 %
Saskatchewan	3 068	5 %	3 111	7 %	6 179	6 %
Manitoba	2 846	5 %	4 023	8 %	6 869	7 %
Ontario	15 185	27 %	11 463	24 %	26 648	26 %
Québec	13 136	23 %	7 329	16 %	20 465	20 %
Atlantique	14 038	25 %	13 465	28 %	27 503	26 %
Total	57 038	100 %	47 234	100 %	104 272	100 %